

Drogues à Lausanne

Le PS veut un espace de consommation ouvert 7/7

Face au phénomène du crack, les socialistes lausannois proposent d'ouvrir deux fois plus longtemps la structure de la Riponne.

Jérôme Cachin

L'augmentation rapide de la consommation de crack à Lausanne n'a cessé de défrayer la chronique cette année. La place de la Riponne est au centre de la problématique. Non seulement les toxicomanes s'y retrouvent, mais l'espace de consommation qui s'y est ouvert connaît une fréquentation importante, où le crack représente plus de la moitié de la consommation. Première composante de la majorité municipale: le Parti socialiste formule de nouvelles propositions sanitaires et sécuritaires. Le point avec Louis Dana, chef du groupe socialiste au Conseil communal.

Le Parti socialiste veut faire sa rentrée sur le thème de la dégradation du centre-ville. Un thème sur lequel la droite accuse la Municipalité de perte de maîtrise. Les socialistes lausannois déposent deux postulats pour orienter l'action de la ville. Quels sont vos constats?

Nous voulons que l'approche de la Ville soit dynamique. Ça veut dire qu'elle doit s'adapter à une nouvelle situation qui péjore l'espace public pour la population. Le nombre de consommateurs de crack a explosé. À Genève, la politique dans ce domaine a changé rapidement. Lausanne doit aussi faire preuve d'agilité.

Estimez-vous que le dispositif aujourd'hui est trop rigide?

Non, mais le premier espace de consommation a ouvert tardivement par rapport à ceux d'autres villes suisses. C'était en 2018 seulement, et après de nombreuses années de débat. Le deuxième, il



L'espace de consommation sécurisé a ouvert en mai 2024. La plupart des usagers y consomment du crack.

FLORIAN CELLA



Louis Dana, chef du groupe socialiste au Conseil communal

y a trois mois seulement. C'est l'heure d'un tout premier bilan: il est très fréquenté. Nous proposons de multiplier par deux la durée hebdomadaire d'ouverture, en instaurant un horaire de 7 à 23 h, sept jours sur sept (ndlr: 112 heures par semaine, contre 58 aujourd'hui). En parallèle, une réflexion doit être menée sur le fait de privilégier l'accès aux personnes qui résident à Lausanne ou dans le canton. Chaque ville et chaque canton doivent prendre leurs responsabilités. Nous voulons aussi plus de travail social en faveur des

toxicomanes. Tout ce dispositif est une charge de ville-centre, c'est surtout une charge sur l'espace public, plus que financière.

Vous voulez étendre les horaires d'ouverture. Cela devrait coûter plus cher.

Oui, mais ce sera une discussion au moment du débat budgétaire lausannois, et aussi à avoir avec le Canton.

Vous demandez aussi un renforcement de la sécurité, par une présence policière accrue. Y a-t-il eu du relâchement?

Aujourd'hui, il y a plus de personnel en uniforme en rue qu'il y a une année, et nous le saluons. Ça se fait en corrélation avec un renforcement du travail social, y compris des correspondants de

nuit. Mais la police, elle, a un rôle à jouer 24 heures sur 24.

Sans augmentation d'effectifs policiers?

Il faut quand même rappeler que la police a gagné 120 postes équivalents en plein-temps depuis 2012. Il y a les forces suffisantes pour demander à la police de faire plus d'heures en rue et de le faire 24 heures sur 24.

Qu'est-ce qu'on peut attendre d'une présence policière renforcée à partir du moment où les capacités en prison sont saturées?

Le but, c'est de déranger le marché. Tous les professionnels de la toxicomanie disent que la police joue un rôle essentiel pour faire diminuer la disponibilité des produits stupéfiants dans la rue.

Cette diminution aide-t-elle les toxicomanes?

Oui. L'apaisement dans l'espace public les aide aussi, parce qu'il y a moins de tensions et parfois moins de bagarres.

Est-ce que le démarrage soudain du chantier de la Riponne change la situation?

Le «string» (ndlr: espace aménagé pour les toxicomanes, surmonté d'une tenture triangulaire sur la place de la Riponne) devrait peut-être être déplacé. Il y a plusieurs possibilités. On pourrait le rapprocher de l'espace de consommation sécurisé. Il faut que ce soit discuté, notamment avec les toxicomanes.

Premier bilan exigé

Les socialistes ne sont pas les seuls à intervenir sur la question de la drogue au centre de Lausanne. Mathilde Maillard, présidente du PLR, dépose une interpellation urgente ce mardi soir au Conseil communal. Elle rappelle les objectifs assignés par la Municipalité à l'espace de consommation sécurisé, ouvert fin mai: «Améliorer la qualité de vie au centre-ville, diminuer le nombre de déchets et limiter les nuisances pour le voisinage.»

Sont-ils atteints? La conseillère communale demande notamment les chiffres de fréquentation de la structure. Le long chantier qui s'est ouvert sur la place de la Riponne a-t-il des conséquences sur la consommation? L'Exécutif pourrait-il s'engager à démonter les toilettes publiques et le «string»? demande-t-elle aussi. Elle avait déjà réclamé le démontage du «string» sitôt après l'ouverture du local d'injection, sans succès. **JCA**

Chauffeur de taxi à la main baladeuse condamné

Morges

Une jeune femme dit avoir été importunée par un professionnel aux gestes déplacés. Elle a porté plainte et le conducteur a été condamné à une amende de 1000 fr.

Une femme de 24 ans pensait pouvoir rentrer tranquillement chez elle de nuit en taxi dans la région de La Côte. Mais son voyage nocturne a rapidement viré au cauchemar, selon l'ordonnance pénale de condamnation du Ministère public. Le 4 avril 2024 à 2h20, la jeune femme descend du train à la gare de Morges. Elle doit encore faire un bout de chemin seule jusqu'à Apples, à une dizaine de kilomètres. À cette heure tardive, il n'y a plus de transports publics. Elle décide de prendre un taxi et monte à l'arrière du véhicule de Dimitri*, un professionnel expérimenté.

Le chauffeur lui annonce d'emblée qu'il vient de recevoir l'appel d'un client, un habitué. Il propose à sa passagère d'aller le prendre à Lausanne, de le déposer en chemin, puis de continuer en direction des hauts de Morges. Elle accepte ce détour: en échange, le prix de la course est baissé à 35 francs. Ce n'est qu'après que l'inconnu a été pris en charge que la plaignante prend connaissance de l'adresse de la nouvelle étape: un club et salon de massage érotique à Lonay. Par ailleurs, des propos graveleux sont échangés entre les deux hommes.

Commence un long moment de gêne pour la victime. Elle veut prendre ses distances avec l'invité

surprise et demande à pouvoir s'asseoir sur le siège passager avant. «Au vu de la situation, elle a commencé à avoir peur et à paniquer, se demandant dans quoi elle s'était embarquée», écrit la procureure chargée du dossier, Sophie Rodieux. Arrivé devant le lupanar, Dimitri dépose l'habitue, lui indiquant qu'il le rejoindra plus tard, après le travail.

Le tourment continue, en roulant vers Apples. Selon la jeune femme, qui est restée à l'avant du véhicule, le conducteur tente de poser sa main sur la cuisse de la cliente. Elle le repousse, mais il revient à la charge plusieurs fois. Ne se raisonnant pas, il laisse entendre que le prix de la course peut être payé en nature. La jeune femme feint de ne pas comprendre cette demande de faveur sexuelle, qui n'a pas abouti. «L'insistance a fortement choqué, effrayé la femme au point qu'elle craignait de se faire violer», écrit la magistrate.

Pas licencié

La victime a déposé une plainte pénale pour désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel. En juillet 2024, le coupable a été condamné à une amende de 1000 fr. Contacté en début de semaine, il conteste les faits mais n'a pas fait opposition, pour tourner la page. Son patron, qui était au courant de la plainte, travaille toujours avec l'indépendant. «Je ne savais pas qu'il avait été condamné, je vais en discuter avec lui pour mieux comprendre la situation», nous déclare-t-il.

Dominique Botti

* Prénom d'emprunt

Lausanne

Le groupe Be WTR commercialise l'eau de Paris

Plate ou gazeuse, votre eau de Paris? Filtration optimisée, bouteille design en verre consigné: une petite entreprise vaudoise, la toute première autorisée à embouteiller l'eau de la capitale française, cible hôtels et palaces désireux de limiter le plastique et de consommer local. Dans son entrepôt d'à peine 300 m² dans le XVIII^e arrondissement de Paris, qui sera inauguré mercredi, la firme lausannoise Be WTR vient tout juste de lancer la production sur sa ligne d'embouteillage automatisée. **ATS**

Commerce

Les exportations cantonales en recul de 6% en 2023

Après le rebond de 2021 et 2022, les exportations vaudoises ont subi une baisse de 6% en 2023. La montée de l'inflation et le resserrement monétaire à l'échelle mondiale ont en effet pénalisé les exportations suisses et vaudoises, a indiqué, mardi, Statistique Vaud dans un communiqué. Si la baisse la plus forte concerne les produits chimiques et pharmaceutiques (-13%), presque toutes les catégories de biens ont marqué le pas, mis à part l'horlogerie (+14%), qui a encore progressé, précise le Canton. **ATS**

PUBLICITÉ



Nous, 165 médecins, votons OUI : **AG:** Dr. med. Daniel Ackermann, Dottikon; Dr. med. Dieter Ambühl, Zofingen; Dr. med. dent. Andreas Brack-Müller, Schöftland; Dr. med. Berthold von Arx, Aarau; Dr. med. Verena Hertig-Müller, Aarau; Dr. med. Pius Tschirky, Baden; Dr. med. Andreas Waldvogel, Erlinsbach; Dr. med. Kurt Beat Weber, Wettingen; **BE:** Dr. med. Christoph Aegeter-Ulrich, Wettingen; Dr. med. Erika Bandli, Bern; pract. med. Andreas Biedermann, Bern; Dr. med. Manuel Cina, Münchenbuchsee; Dr. med. John Egger, Bern; Dr. med. Ueli Grüninger, Köniz; Dr. med. Doris Heiniger, Meiringen; Dr. med. Alexandra Horsch, Hägendorf; Dr. med. Katrin Hubschmid, Gümligen; Dr. med. Norina Koch, Bern; Dr. med. Barbara Lampérth, Tramelan; Dr. med. Wolfgang Lauterburg, Schwanden; Dr. med. Danielle Lemann, Langnau; Dr. med. Michel Marchev, Safnern; Dr. med. Hans Marty, Jegenstorf; Dr. med. Thomas Merky, Münsingen; Dr. med. Madeleine Mosimann, Bern; Dr. med. Natascha Neumeister, Ostermundigen; Dr. med. Hendrik Pilz, Kandersteg; Dr. med. Hans Christian Rufener, Bern; Dr. med. Katharina Sauer, Bern; Dr. med. Sandra Schärer, Köniz; Dr. med. Anouk Schori, Düdingen; Dr. med. Petri Tondury, Aeschi b. Spiez; Dr. med. MPH Annemarie Tschumper, Bern; Dr. med. Johann von Fellenberg, Aarwangen; Dr. med. Paul Winzenried, Thun; **BL:** Dr. med. Katharina Gerber, Arlesheim; Dr. med. Ruth Gonseth, Liestal; Dr. med. Sorsch Thomas Herzog, Binningen; Dr. med. Markus Kurrmann, Gelterkinden; Dr. med. Gustav Loretan, Liestal; Dr. med. Pascale Meschberger, Liestal; Dr. med. Hans-Rudolf Schlienger, Münchenstein; Dr. med. Conrardin Schucan, Bottmingen; **BS:** Dr. med. Roland Bader, Basel; Dr. med. Cornelia Conzelmann, Basel; Dr. med. Martin Conzelmann, Basel; Dr. med. Bostjan Dolanc, Riehen; Dr. med. Katja Dormann, Basel; Dr. med. Magdalena Gantenbein, Basel; Dr. med. Daniel Gelzer, Basel; Dr. med. Patrick Hetzel, Riehen; Prof. em. Nino Kuenzli, Basel; Dr. med. Annemarie Martin Vogt, Basel; stud. med. Cristian Martucci, Basel; Dr. med. Roland Matter, Basel; Dr. med. Bernhard Rüetschi, Riehen; Dr. med. Florian Suter, Basel; Dr. med. Frank Vonmoos, Basel; **GE:** Dre Adela Abella, La Croix-de-Rozon; Dr. méd. Dominique René Della Santa, Genève; Dr. méd. PHD Dragana Favre, Genève; Dr. méd. Roland Dr. méd. Johanna Sommer, Meinier; Dr. méd. Philippe Sudre, Veyrier; Rieden; Dr. med. Ulrich Nägeli, Bilten; Dr. med. Hans Ueli Zweifel, Glarus; trisch; Dr. med. Christoph Nagy, Zernez; **JU:** Dr. méd. Pierre-Olivier Dr. med. Katrin Baumann Conzett, Luzern; Dr. med. Ruedi Burger, Peter Mattmann-Allamand, Kriens; Dr. med. Barbara Wey, Adligenswil; châtél; **NW:** Dr. med. Balz Wolfisberg Stans; **OW:** Dr. med. Leo Spichtig, Dr. med. Paul Bösch, Schaffhausen; Dr. med. Jean-Luc Fehr, Schaffhausen; Dr. med. Reiner Bernath, Solothurn; Dr. med. vet. Ruth Ferraro, Recherswil; **SO:** Dr. med. Daniel Barth, Feldbrunnen; Dr. med. Reinhold Bernath, Solothurn; Dr. med. vet. Ruth Ferraro, Recherswil; Dr. med. Catherine Walther, Solothurn; **SZ:** Dr. med. Raimund Sigrist, Einsiedeln; pract. med. Toni Reichmuth, Steinen; **TB:** Dr. med. Heidi Bieri Wildberger, Frauenfeld; Dr. med. Brigitte Bohner, Frauenfeld; Dr. med. Peter Wildberger, Frauenfeld; **TI:** Dr. med. Hans Peter Giampiero Enderli, Cavigliano; PD Dr. med. Kaj Klaue, Lugano; Dr. med. Renzo Rigotti, Roveredo; Dr. med. Marco Zanetti, Cureglia; **UR:** Dr. med. Toni Moser, Bürglen; **VD:** Dre méd. Myriam Bickle Graz, Lausanne; Dr. méd. Myriam Birchmeier, Montreux; Dre méd. Sonja Hediger, Renens; Dr. méd. Jean Martin, Echandens; Dr. méd Daniel Rudaz, Mollens; Dre Delphine Stoll, Yverdon-les-Bains; Dr. méd David Streit Médioni, Châtel-St-Denis; Dr. méd Philippe Temperli, Morges; **VS:** Dr. med. Bernhard Aufderegg, Baltschied; Dre méd. Corinne Cohen, Sembrancher; Dr. med. Ursula Imhof, Sierré; Dr. med. Roman Kuonen, Leuk Stadt; Prof. (em.) Dr. med. MHA Reto Obrist, Sierré; **ZG:** Dr. med. Susanna Harlacher, Zug; Dr. med. Kaspar Sauer, Wiesendangen; Dr. med. Franziska Zogg, Zug; **ZH:** Dr. med. Samuel Beck, Zürich; PD Dr. med. Stefan Begré, Meilen; Dr. med. Gian Bischoff, Zürich; Dr. med. Anna Fierz, Zürich; Dr. med. Werner Häner, Adligenswil; Dr. med. Nora Höger, Zürich; Dr. med. vet. Beat Indermaur, Fehraltorf; Dr. med. René Jaccard, Küsnacht; Dr. med. Susanne Kieser, Zürich; Dr. med. Matthias Köster, Zürich; Dr. med. Ute Lohmeyer, Winterthur; Dr. med. Peter Meier-Güntert, Zürich; Dr. med. Daniel Meili, Zürich; Dr. med. MAE Jürg Nadig, Dielsdorf; Prof. Dr. med. Oswald Oelz, Wernetshausen; Dr. med. Ania Padrutt, Zürich; Dr. med. Hans-Peter Padrutt, Zürich; Dr. med. Beatrix Römer, Zürich; Dr. med. Markus Scheuring, Zürich; pract. med. Cornelia Semadeni, Zürich; Dr. med. Elisabeth Simons, Wernetshausen; Dr. med. Anna Steppacher, Zürich; Dr. med. Heinrich Suter, Obfelden; Dr. med. Alfons Sutter, Wildhaus; Dr. med. Rolf Wälli, Männedorf; Prof. Dr. med. Felix Walz, Uitikon; Dr. med. Alfred Weidmann, Uhwiesen; Dr. med. Cornet Wick, Winterthur; Dr. med. Barbara Wirth Fux, Meilen. aefu.ch/comite-biodiversite-oui

Initiative biodiversité, CP 826, 3000 Bernes, www.aefu.ch

